

[N°42]
Décembre
2013

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

BRAVO P.7

Les jeunes diplômés récompensés



DOSSIER :
Voter,
un geste
citoyen
P. 13-16



Fleury' mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Le délégué départemental de l'Éducation nationale p.6
- Actions autour des droits de l'enfant p.7

Demain ma ville

- En direct des chantiers p.8-9

Vivre ensemble

- Magic Form p.10
- Emploi : les Floriacumois-e-s dans la course p.11
- Une répétition avec le Cabaret amateur p.12

Dossier p.13

Voter, un geste citoyen

- Dates clés - Inscriptions - Bureaux de vote p.14-15
- Les conseillers communautaires p.16

Rendez-vous p.17

- Soirée roller p.17
- Mission : Noël - Goûter de Noël des Aunettes p.18
- Ville imaginaire p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21

Le maire David Derrouet a décidé de suspendre la publication de son éditorial pendant la période pré-électorale jusqu'au mois de mars, pour des raisons d'équité.

La loi sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales oblige en effet à respecter une neutralité dans le cadre des supports de communication financés par des fonds publics.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge - Claire Robert • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Privilège et Communication • **Photos et visuels :** Ville de Fleury-Mérogis - Pages 1 et 7 : Djamilia Calin - Page 9 : Opéra Architectes - Page 16 : agglomération du Val d'Orge - Page 17 : Georges Fournier - Page 20 : collectif Alteréaliste - Page 24 : Idées Fraîches.



1



2



3



4



5



6



1 DANSE • Du 23 au 25 octobre, Héloïse Desfarges (Débordante compagnie), Annie Dumont et Gillian Rieu-mailhol (CMA) ont animé des ateliers ouverts à tous, dans le cadre d'un projet VVV soutenu par la CAF de l'Essonne.

2 SHIFUMI • En novembre, les enfants exposaient à la médiathèque les photos des œuvres éphémères qu'ils ont réalisées en pleine nature au cours des sorties land art du centre de loisirs.

3 4 HASHIGAKARI • Quatre classes de CM1 et CM2 ont eu la chance de voyager du côté du Japon avec le spectacle proposé par l'Atelier de l'orage, le 8 novembre dernier, salle André-Malraux.

5 MÉDIATHÈQUE • Poétiques, visuels et musicaux, *Les trois cadeaux de Lisette* de F. Flanagan ont enchanté petits et grands. En fin de spectacle, la comédienne et chanteuse est allée à la rencontre des jeunes spectateurs.

6 COMMÉMORATION • Pour le 95^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, une cérémonie avait lieu au cimetière et en mairie, en présence des associations d'anciens combattants.

EMPLOI : 10 JOURS POUR REBONDIR ! • Au moment de se quitter, elles étaient très émues. Et pour cause : les participantes à l'action "10 jours pour trouver un emploi" ont partagé au quotidien leurs difficultés et leurs espoirs en matière d'emploi et ont travaillé ensemble pour dynamiser leurs recherches. Différents ateliers étaient au programme : techniques de recherche d'emploi, sophrologie, sensibilisation aux addictions, conseil en image, expression corporelle, information mobilité, expression théâtrale. "Cette année, nous avons eu un groupe de Floriacumaises formidables, se réjouit Catherine Langlade, responsable du pôle Insertion-Emploi de la Ville. Grâce à l'entraide, la bienveillance, la solidarité, une grande cohésion est née entre ces femmes qui sont pourtant de cultures, d'origines, de niveaux d'études très différents." Une aventure humaine déjà suivie de résultats encourageants : à ce jour, deux personnes ont trouvé un emploi, une autre a effectué une mission de remplacement, sept sont en attente de réponses d'employeurs et enfin trois personnes construisent activement un nouveau projet de vie, sur un plan professionnel et personnel.



FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Horaires d'accueil

- Mairie. Les mardis 24 et 31 décembre, l'accueil de la mairie fermera à 15h30. Seul le service État civil sera ouvert le 31 décembre jusqu'à 17h30, uniquement pour inscription sur les listes électorales.
- Le centre de loisirs, les services Jeunesse (le Chalet) et Petite enfance ainsi que l'Espace familial/Réussite éducative Louis-Daquin et la médiathèque fermeront leurs portes à 17h les mardis 24 et 31 déc.

Fermetures

- Le CMA (centre musical et artistique) sera fermé du lundi 23 décembre au 3 janvier. Reprise des cours le lundi 6 janvier.
- Le PIJ (Point information jeunesse) sera fermé du lundi 23 décembre au lundi 7 janvier inclus.
- La Crèche collective fermera du 23 au 27 déc.
- La Halte-garderie sera fermée du 26 décembre au 1^{er} janvier.
- La Crèche familiale reste ouverte.

Bon à savoir

Le secrétariat du CMA assure une permanence samedi 21 décembre de 9h30 à 12h.

SCOLARITÉ

Un délégué départemental, pour quoi faire ?

Après les élections des représentants des parents d'élèves, une première rencontre réunit les membres du conseil d'école. Parmi eux, les parents, bien sûr, mais aussi le délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN). Mais qui est-il et quel est son rôle au sein de l'école ?

Un rôle méconnu

Le délégué départemental de l'Éducation nationale (DDEN) est un bénévole, nommé tous les quatre ans par l'Inspection académique de l'Essonne. Son mandat est renouvelable et toujours révocable. Le DDEN représente un défenseur indépendant de l'école publique et de la laïcité. Il intervient aux côtés de la municipalité, des parents d'élèves et des professionnels de l'enseignement pour assurer le bon fonctionnement du service public de l'Éducation, pour veiller au bien-être des enfants à l'école et autour de l'école : restauration, centres de loisirs, transports, bibliothèques, caisses des écoles, etc. Il s'efforce, d'autre part, de faciliter les relations entre les différents partenaires de la communauté éducative.

S'investir pour l'école

Les DDEN de l'Essonne comptent actuellement 55 membres, dans un département qui comprend plus de 800 écoles publiques. Leurs contributions sont précieuses, notamment dans le contexte de cette rentrée scolaire, marquée à la fois par la mise en œuvre partielle de la réforme des rythmes scolaires et par la refondation de l'école. Pour améliorer l'école, la rendre toujours plus accueillante et efficace, le renfort de ces personnes bénévoles est le bienvenu. ■

Pour devenir DDEN, consultez le site de la fédération : www.dden-fed.org



RÉGIE MUNICIPALE

Chèques : nouveau libellé

Attention ! Concernant le paiement des activités municipales (restauration scolaire, activités centre de loisirs, Centre musical et artistique, seniors...), les chèques doivent désormais être libellés à l'ordre du "Secteur Enfance Scolaire". L'ancien libellé "Trésor public" n'est donc plus valide. Cette modification fait suite aux nouvelles dispositions mises en place par la Direction générale des finances publiques. Rens. : 01 69 46 72 20.



SENSIBILISATION

Actions autour des droits de l'enfant

Comment agir pour que les enfants puissent vivre, grandir et se développer dans un environnement protecteur et épanouissant ? C'est pour réfléchir à cette question que différentes actions ont été menées à Fleury : création d'affiches au centre de loisirs, expo "C'est mon genre" dans les accueils périscolaires, portes ouvertes dans les crèches... Retour sur les suites de cette sensibilisation aux droits de l'enfant.

A l'occasion de la Semaine des droits de l'enfant (18-22 novembre), la Maison de la petite enfance proposait une lecture attentive de la Convention des droits de l'enfant et invitait les parents à "voter" pour les trois points qui leur paraissaient les plus importants.

Des droits à défendre

Protéger les enfants contre toutes les formes de violence, les nourrir et les soigner correctement, tels sont les deux droits fondamentaux qui reviennent le plus souvent dans les réponses au questionnaire. Ce qui prime également pour les parents "sondés", c'est l'égalité de droit entre les enfants, et notamment entre filles et garçons. Enfin, "personne n'a le droit d'exploiter un enfant", voilà le troisième point crucial relevé par les parents. Pour discuter de ces enjeux, plusieurs portes ouvertes étaient

organisées dans les crèches, familiale et collective. Les parents avaient ainsi l'opportunité de découvrir les peintures et les jeux quotidiens de leurs enfants et d'échanger avec les professionnels de la petite enfance.

Fleury à l'affiche

Voilà une bonne nouvelle pour les petits créateurs en herbe du centre de loisirs. Le 6 novembre dernier, le jury départemental des Francas a sélectionné quatre affiches réalisées par le centre de loisirs de Fleury-Mérogis. Ces affiches seront donc présentées au concours national "Agis pour tes droits". Il s'agit des affiches suivantes : "Notre différence, c'est de ne pas faire de différences", "J'ai le droit de grandir dans de bonnes conditions", "Tous sur la même planète", "Pas le droit de souffrir en silence". Les lauréats seront connus début décembre. A suivre... ■



ENFANCE/JEUNESSE

Inscriptions aux séjours hiver



La Ville organise deux séjours à la montagne pour les enfants et les jeunes.

Les 6-11 ans seront accueillis au chalet *Les Écureuils* en Savoie, du samedi 15 au vendredi 21 février 2014.

Les 12-17 ans se rendront à Combloux, en Haute-Savoie, du samedi 15 au samedi 22 mars 2014.

Les préinscriptions auront lieu du 7 au 14 décembre

au service Régie, aux heures d'accueil de la mairie.

Les tarifs seront calculés en fonction de votre quotient familial et de vos éventuelles aides de la CAF. Attention, le nombre de places est limité ! Inscrivez-vous vite !

• Renseignements au 01 69 46 72 20

A L'HONNEUR

Les jeunes diplômé-e-s

Une soixantaine de jeunes étaient à l'honneur le vendredi 22 novembre. Tous ont en effet décroché un diplôme cette année : diplôme national de brevet, CAP, BEP, baccalauréat, DUT, BTS, master... Ils ont défilé tour à tour sous les projecteurs de la salle André-Malraux pour recevoir leur récompense offerte par la Ville, une pochette contenant une clé USB et une carte cadeaux d'une valeur de 30 euros. Après la traditionnelle photo de groupe, les jeunes se sont retrouvés autour d'un buffet convivial et ont partagé un pot de l'amitié avec les personnes, parents, ami-e-s, élu-e-s, venues les féliciter.



VISITE DE TRAVAUX

En direct des chantiers

Tandis que les travaux se poursuivent aux Joncs-Marins et aux Aunettes, petits et gros chantiers avancent aussi dans les autres quartiers de la ville. Tour d'horizon.

Réhabilitation des Aunettes 1

Le quartier des Aunettes laisse peu à peu découvrir son nouveau visage. Les façades sont désormais achevées pour la moitié des immeubles. Dans les parties communes, les travaux se poursuivent: rénovation des halls, réfection des sols sur les paliers, peintures, etc. Sur les espaces extérieurs, une partie des nouvelles places de stationnement a été réalisée. Quant à l'intérieur des appartements, c'est l'heure des levées des réserves: contrôle des finitions... La réhabilitation, d'un montant de 12 millions d'euros, atteint sa dernière étape.

Lots 10 (esquisse) et 9 2

Pour ces lots (11 pavillons pour le lot 10 et 72 logements en R+2 pour le lot 9), la commercialisation a débuté fin novembre.

Le parc central 3

Pendant que les travaux avancent sur les équipements, le paysagiste dessine les aménagements du futur parc, d'une superficie de 1,4 hectare, qui verra le jour courant 2014.

Le groupe scolaire

Le groupe scolaire, qui ouvrira ses portes à la rentrée 2014, est en cours de construction. La nouvelle école accueillera 8 classes maternelles et 10 classes élémentaires.

RD445

Les travaux devraient s'achever le 15 décembre et redonner le sourire aux automobilistes. Le futur site propre pour les bus est terminé et les accès (parking, livraisons...) à la surface commerciale Lerclerc, qui ouvrira ses portes le 15 janvier, sont en cours de finition. Un nouveau passage-piétons sera aussi créé entre les Résidences et les Joncs-Marins.

Les pavillons

Rue de la Coulée Verte, les premiers habitants du quartier ont pris possession de leur maison il y a déjà plusieurs semaines.

Rue Rosa-Parks 4

Sur la future avenue commerçante des Joncs-Marins, les travaux avancent aussi. Une partie de la voirie a été recouverte de bitume, les réseaux ont été réalisés ainsi que les bordures. Et les bornes de tri enterrées sont déjà en place. ■



La halte-garderie a fait peau neuve

Les travaux sont désormais achevés à la halte-garderie. L'espace a été recomposé pour accueillir dans les meilleures conditions les tout-petits: création d'un vrai espace "bébé"... L'équipe de la halte, parents et enfants, attendent avec impatience l'ouverture prochaine pour prendre à nouveau possession des locaux!

Accueil périscolaire Joliot-Curie

Après l'école, les enfants sont désormais accueillis dans la toute nouvelle structure, qui jouxte le groupe scolaire et qui comporte deux salles d'activités destinées aux enfants d'âge de maternelle et d'élémentaire.



Quartier des Peintres

Pour améliorer le cadre de vie des habitants, les enrobés du quartier des Peintres ont été entièrement refaits pendant les vacances de la Toussaint.



SPORT

Avoir la forme, c'est "Magic" !

Une nouvelle salle de sports, "Magic Form", a ouvert ses portes à la Greffière début septembre.

Un lieu familial et convivial dont la devise est "le sport pour tous !".



C'est sur le site de l'ancien Lidl, dans le quartier de la Greffière, que le nouveau complexe sportif s'est implanté. Un grand parking pour la clientèle, un accès facile et une vaste surface à réaménager ont séduit les gérants de Magic Form. De fait, on a peine à reconnaître l'ancien magasin. Un grand plateau "cardio" avec vélos et steppers, un espace de musculation libre et un espace "machines guidées" pour les débutants ou au contraire, le travail de finition des sportifs aguerris, ont remplacé les rayons de l'ancienne supérette. Le complexe dispose aussi d'une très belle salle de cours d'environ 160 m², et sera bientôt équipé d'un sauna et d'une cabine UV. Des vestiaires et un coin café convivial complètent l'ensemble, qui se veut chaleureux et accessible à tous. A commencer par les tarifs. Au nombre d'une cinquantaine en France, les salles "Magic Form"

se classent en effet parmi celles qui pratiquent de "petits prix". L'abonnement s'élève à 29,90 euros par mois (hors frais d'inscription et hors campagnes ponctuelles de promotion) et donnent accès à tous les services, y compris les cours, à l'exception de séances d'UV. "Pour 1 euro par jour, on peut avoir accès autant qu'on veut à la salle", explique Meftah, conseiller en sport. Avec 8 profs diplômés*, 2 coaches sportifs et 3 conseillers, la salle est ouverte tous les jours du lundi au dimanche, et un programme de cours (zumba, body sculpt, pump, dance hall, caribbean dance, cuisses-abdos-fessier...) est proposé à toute heure de la journée. "Aujourd'hui, il y a eu une vraie démocratisation dans le domaine des salles de sport, poursuit Meftah. Nous accueillons un public très large, familial, de tous âges, tous revenus, aussi bien hommes que femmes. Certains sont

des "accros" à la musculation mais beaucoup veulent simplement garder la forme ou perdre du poids. Ici, chacun peut poursuivre ses propres objectifs, sans peur du ridicule ou d'être jugé. Parmi nos adhérents, nous avons d'ailleurs pas mal de retraités et même certaines grands-mères qui viennent s'entraîner avec leur petite-fille !" Après quelques mois d'ouverture, cette ambiance conviviale et sans prétention a déjà séduit plus de 500 adhérents. Et avec l'organisation de master-class et d'événements sportifs, l'équipe de Magic Form multiplie les initiatives pour se faire connaître davantage encore. Avec un argument de poids : "Le sport, c'est le meilleur antidépresseur !" ■

* Les professeurs sont titulaires du BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse et de l'éducation populaire et sportive).



MAGIC FORM Centre de remise en forme

10, rue du Chêne-à-Champagne

Tél. : 01 69 04 87 17

Ouvert : du lundi au vendredi
de 9h à 21h ;
samedi de 10h à 17h ;
dimanche de 10h à 14h.

www.magicform.fr

EMPLOI

Les Floriacumois-e-s dans la course

Le 17 octobre dernier, la salle des Familles était tout juste assez grande pour accueillir les quatre-vingts personnes présentes ce matin-là. Et pour cause : une journée d'information et de pré-sélection était organisée par Pôle emploi dans le cadre des recrutements du futur magasin Leclerc.

Hôtes et hôtesse de caisse, vendeurs et vendeuses de produits frais, employés commerciaux... Les métiers sont divers et les postes nombreux en vue de l'ouverture prochaine du magasin Leclerc dans le nouveau quartier des Joncs-Marins. Les recrutements, en cours, sont organisés par la plateforme de vocation, service spécialisé de Pôle emploi (01 60 88 86 10), en lien avec le service Insertion-Emploi de la Ville. La matinée du 17 octobre était consacrée à une information collective sur le recrutement de vendeurs et vendeuses de produits frais, information suivie d'une pré-sélection. L'après-midi, une soixantaine de personnes ont participé à un programme similaire concernant les postes d'employé-e-s en libre-service. "La plateforme met en œuvre une méthode de recrutement par simulation validée par la Halde", explique M. Houssu, conseiller Pôle emploi. Cette méthode respecte



le principe d'égalité des chances. Ce ne sont plus les diplômes et les expériences qui prévalent mais les aptitudes et compétences de chacun, testées "in situ", dans des situations professionnelles courantes. Ainsi, suite à la pré-sélection du 17 octobre,

les plus chanceux seront convoqués pour un recrutement par simulation puis à un entretien individuel. Bonne chance aux Floriacumois-e-s ! ■

* La Halde, Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité.

Insertion-Emploi : prochains ateliers

De nombreux ateliers sont organisés toute l'année pour les bénéficiaires du service Insertion-Emploi. L'objectif est d'offrir aux personnes en recherche d'emploi un maximum d'outils pour améliorer leur situation professionnelle et personnelle. Si vous recherchez un travail et avez plus de 25 ans, inscrivez-vous vite aux prochaines informations collectives **les 9 et 20 décembre**. Par ailleurs et pour tout savoir sur la création d'entreprise, rendez-vous à l'atelier "couveuse d'entreprise" **du 12 décembre**. Le prochain atelier "CV et lettre de motivation" aura lieu **le 11 décembre**. Attention ! Les ateliers sur ce thème ne reprendront ensuite qu'en avril 2014.

♦ Rens. : 01 69 46 72 03 (M^{me} Gertrude Hodgi).

A noter : le service Emploi-Insertion n'est plus ouvert au public le vendredi après-midi.

... LE CABARET AMATEUR DU FESTIVAL CHANSON

De la page blanche à la scène

C'est la chanteuse et musicienne Amélie les crayons qui a été choisie cette année pour le cabaret amateur initié par le CMA (Centre musical et artistique). Comme chaque année, un groupe de chanteurs et d'artistes amateurs ont participé pendant plusieurs mois à des ateliers de création et d'interprétation de chansons originales, avant de se produire en première partie du festival "Oh ! les voix". Nous avons assisté à une de leurs dernières répétitions.

13h15 : les musiciens viennent d'entrer dans la salle André-Malraux. Il s'agit de Manuel (basse), Arnaud (clavier), Martin (batterie) et Pierre-Jean (guitares). Ils ont une petite heure pour installer leur matériel, tester leurs effets sonores, réviser leur "set list" (ordre des morceaux), sous l'œil avisé de Jérémy, assistant régisseur.

14h10 : Jérémy peaufine ses réglages sur la console "retour" dissimulée sur le côté de la scène. Cette impressionnante table remplit de potentiomètres retransmet et redirige le son vers la scène. Sans ce "retour" en effet, les musiciens n'entendraient pas ce qu'ils jouent pendant le concert !

14h40 : Solenne, Cynthia, Mia, Mégane, Gwendoline, Claude-Heaven, Lisa... Ça y est, le groupe de chanteurs et chanteuses est au complet. Au total, ils sont 12 dont 7 Floriacumois-e-s et ont entre 16 et 30 ans. Pour s'échauffer, ils préparent leurs voix, se mettent en condition physique, retrouvent la cohésion du groupe, "coachés" en cela par Amélie les crayons et Stéphanie Ballet.

15h : le groupe fait un filage à l'italienne. Autrement dit, il récapitule à haute voix et de manière "brute", le rôle de chacun des participants : chanteurs, musiciens, techniciens... Tous sont très investis dans le projet. Et quel projet ! Des dimanches entiers d'écriture et de composition, un enregistrement au studio Le Onze, un voyage de trois jours en province pour la mise en scène du cabaret et les arrangements musicaux, et enfin des répétitions...

16h45 : c'est l'heure du "vrai" filage. Les morceaux sont répétés les uns après les autres. Après *Caméléon* et *C'est bon*, ce sera *Le temps m'échappe...* Toutes les chansons ont été enregistrées dans le CD 10 titres pressé à l'occasion du festival Oh ! les voix.

17h : la grande natte brune d'Amélie les crayons frétille dans son dos. La chanteuse va et vient sur scène, encourage ses "élèves". Artiste complet, elle doit savoir tout faire et oser le pari de la création amateur.

18h : la répétition touche à sa fin. Amélie les crayons doit prendre un train qui la ramène chez elle, en Bretagne. Tout le monde se donne rendez-vous jeudi. Plus que quelques jours avant les deux soirées du festival qui lèveront le voile sur cette très belle aventure musicale et humaine. ■



CITOYENNETÉ

Voter, un geste citoyen



En 2014, les citoyens français et de l'Union européenne seront conviés à plusieurs rendez-vous politiques importants : élections municipales des dimanches 23 et 30 mars, élection des représentants français au Parlement européen du 25 mai. A ces échéances s'ajoute une nouveauté instaurée par la loi Valls : l'élection des conseillers communautaires à l'occasion des élections municipales. Pour participer à ces échéances de 2014, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013. Ce dossier doit vous permettre d'y voir plus clair, à la fois sur les informations utiles à vos démarches mais aussi sur les enjeux des élections. Et de vous convaincre, espérons-le, de participer au vote, cette conquête citoyenne qui permet aujourd'hui aux hommes et aux femmes de prendre part à la vie politique de leur pays, de leur région, de leur commune et de faire entendre leur voix. ■

►► VOTER, UN GESTE CITOYEN

A l'occasion des élections municipales des dimanches 23 et 30 mars prochains, les citoyens désigneront les membres du conseil municipal qui, à leur tour, éliront le maire et ses adjoints. Les élections de 2014 seront marquées par deux grandes innovations.

Mars 2014 : deux nouveautés

Les électeurs de toutes les communes de plus de 1000 habitants (contre 3500 habitants et plus auparavant) éliront leurs conseillers municipaux selon le même mode de scrutin (de liste). Ce dernier impose le respect du principe de parité aux listes de candidats. Il devrait entraîner, selon les estimations du gouvernement, l'élection dans les conseils municipaux de près de 16000 conseillers supplémentaires. Autre nouveauté : les électeurs désigneront, à l'aide d'un seul bulletin de vote, les conseillers municipaux et

les conseillers communautaires (voir page 16). Cette réforme est destinée à conférer une véritable légitimité démocratique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) tels que la Communauté d'agglomération du Val d'Orge dont fait partie la ville de Fleury-Mérogis. Jusqu'alors, les représentants des communes au sein de la Communauté d'agglomération étaient élus par les membres du conseil municipal.

Qui peut voter ?

Pour voter, il faut disposer de la nationalité française, être majeur, jouir de ses droits civils et politiques*, et enfin être inscrit sur la liste électorale de sa commune.

Citoyens de l'UE

Si vous êtes citoyen-ne de l'Union européenne, vous avez le droit de voter et d'être élu-e en France, lors

des élections municipales et des élections des représentants français au Parlement européen. Attention ! Pour voter à ces deux prochains scrutins de 2014, il faut vous inscrire sur les deux listes électorales complémentaires et ce, avant le mardi 31 décembre 2013.

Et les jeunes de 18 ans ?

Si vous venez d'avoir 18 ans ou que vous aurez 18 ans avant l'un des deux scrutins prévus en 2014, vous serez inscrit d'office sur les listes électorales de votre commune, sous



réserve de votre recensement auprès de la mairie en vue de la journée défense et citoyenneté. Vous n'avez donc pas de démarches particulières à effectuer.

Inscription, mode d'emploi

Vous avez jusqu'au mardi 31 décembre 2013 pour vous inscrire sur les listes électorales de votre commune. Rendez-vous en mairie et munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport) et d'un document prouvant que vous êtes bien

domicilié à Fleury-Mérogis ou que vous y résidez depuis au moins six mois : factures d'électricité ou de téléphone, avis d'imposition, quittance de loyer... Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie les pièces désignées ci-dessus accompagnées d'un formulaire d'inscription agréé disponible sur Internet : www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr (rubrique Élections). Si vous venez d'emménager à Fleury-Mérogis ou si vous avez simplement changé d'adresse dans la commune, vous devez également effectuer une démarche d'inscription sur les listes électorales.

Qui peut être élu ?

Peuvent être candidats aux élections municipales tous les électeurs de la commune, ainsi que les citoyens inscrits au rôle des contributions directes. Tous doi-

vent déposer une déclaration de candidature. Les conseillers municipaux seront élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes paritaires comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation. Ils seront élus pour six ans et renouvelés intégralement.

Le vote, une conquête de l'histoire

En France, pays démocratique, le suffrage universel accorde le droit de vote à tous les citoyens majeurs. La souveraineté du peuple n'est autre que la gestion de la "chose publique", la *res publica*, par l'ensemble des citoyens. C'est la Révolution française qui instaure le principe de la souveraineté de la Nation mais en 1791, le droit de vote est encore restreint (censitaire et indirect). Le mouvement révolutionnaire de 1848 met fin à la Monarchie de juillet et institue la République. Le suffrage universel masculin est alors adopté. Quant aux femmes, elles devront attendre encore un siècle ! La Première Guerre mondiale puis l'apparition des suffragettes feront évoluer le débat et les mentalités. Les femmes obtiennent le droit de vote par l'ordonnance de 1944. Elles voteront pour la première fois aux élections municipales d'avril-mai 1945. ■

* Certains majeurs sous tutelle peuvent être exclus de leurs droits civils et politiques, selon la décision du juge. Les personnes condamnées par la justice peuvent également être privées de leur droit de vote de façon temporaire, pour une durée fixée par le jugement de condamnation.

EN BREF

Dates clés

- **Inscriptions listes électorales : date limite le 31 décembre 2013.**
- **Deux permanences "spécial élections" en mairie : Les vendredis 13 et 20 décembre 2013 jusqu'à 19h30.**
- **Dimanches 23 et 30 mars 2014 : élections des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.**
- **Dimanche 25 mai 2014 : élection des représentants français au Parlement européen.**
- **Liens utiles : www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr ou www.mon.service-public.fr (rubrique Élections).**

Inscriptions

Pièces à fournir (en mairie ou par courrier) :

- **pièce d'identité en cours de validité**
- **justificatif de domicile de moins de trois mois**
- **formulaire d'inscription (sur place ou sur www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr rubrique Élections).**



4 bureaux

Il y a quatre bureaux de vote à Fleury-Mérogis. Le vôtre est inscrit sur votre carte électorale.

- **Bureau de vote 1 : hôtel de Ville, 12 rue Roger-Clavier.**
- **Bureau de vote 2 : groupe scolaire Paul-Langevin, 3 allée Pierre-Brossolette.**
- **Bureau de vote 3 : groupe scolaire Joliot-Curie, 58 rue de l'Écoute-s'il-pleut.**
- **Bureau de vote 4 : espace Jean-Wiener, rue Salvador-Allende.**

AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

Les conseillers communautaires

Pour la première fois en mars 2014, les conseillers communautaires seront élus au suffrage universel direct, dans le cadre des élections municipales. Autrement dit les Floriacumois éliront, le même jour et par un même vote, les conseillers municipaux et les conseillers communautaires. Mais qui sont ces derniers et quelles sont leurs missions sur le territoire du Val d'Orge ?

Élection 2014 : une première

Le conseiller communautaire est la personne qui représente la commune de Fleury-Mérogis auprès de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge. Lors des élections municipales des dimanches 23 et 30 mars prochains, les électeurs désigneront sur le même bulletin de vote les élus au conseil municipal et les élus à la communauté d'agglomération. Ainsi, le bulletin de vote comprendra deux listes, une pour les candidats au conseil municipal, une pour les candidats aux sièges de conseillers communautaires. Ce scrutin double représente une nouveauté instaurée par la réforme des collectivités territoriales de 2010 et mise en application par la loi Valls d'avril 2013.

Un territoire, dix communes

La Ville de Fleury-Mérogis est rattachée à la Communauté d'agglomération du Val d'Orge. Cet établis-

sement public de coopération intercommunale (EPCI) regroupe dix communes et plus de 130 000 habitants sur une surface totale de près de 59 km². Nées du transfert progressif des compétences des communes vers les structures intercommunales, les agglomérations sont des "associations" de villes en vue d'élaborer et de conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement de leur territoire. Coopération, mutualisation des compétences, économie d'échelle, cohérence territoriale... Tous ces ingrédients concourent à offrir un meilleur service public aux Valdorgiens.

Agglo : missions et compétences

L'Agglomération du Val d'Orge intervient dans de nombreux domaines : développement économique, aménagement de l'espace communautaire, programme local

de l'habitat, politique de la ville, création et gestion des aires de gens du voyage, aménagement de la vallée de l'Orge, environnement et cadre de vie, éclairage public et feux tricolores, gestion des poteaux incendie, mise en réseau de la lecture publique, assainissement et eaux pluviales, eau potable, construction et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire. Notons que la loi impose aux communautés d'agglomération l'exercice de certaines compétences obligatoires et laisse plus de liberté dans d'autres domaines. L'emploi, le logement et les transports sont ainsi privilégiés par l'Agglo du Val d'Orge dont les actions sont guidées par trois grands principes : préservation et amélioration du cadre de vie dans le respect de l'environnement et du développement durable, association des habitants aux projets, maîtrise de la fiscalité basée sur la taxe professionnelle unique. ■

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN BREF

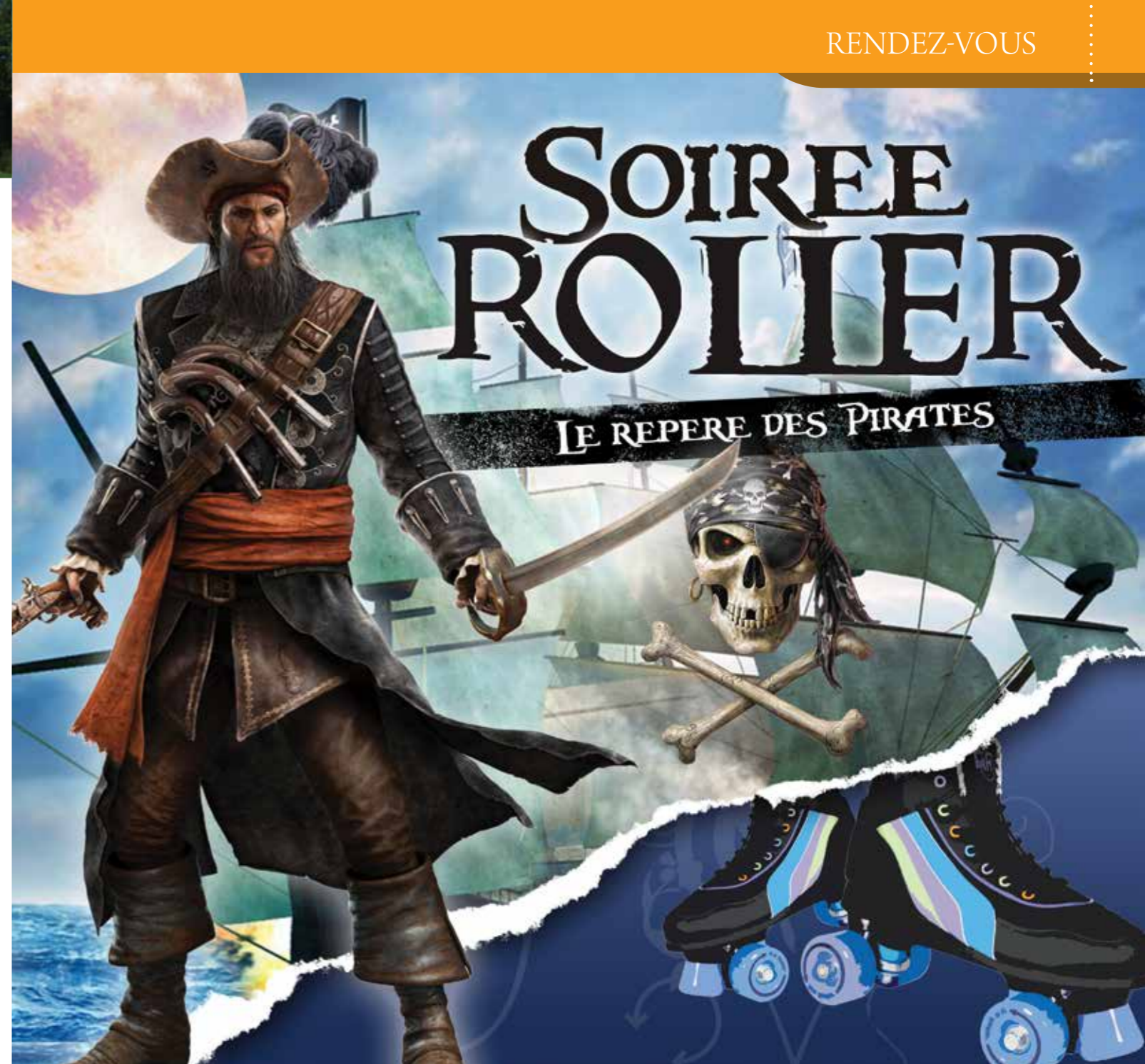
Les communes

Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Villemoisson-sur-Orge, Villiers-sur-Orge, Brétigny-sur-Orge, Le Plessis-Pâté, Leuville-sur-Orge, Longpont-sur-Orge.

En quelques chiffres

- 700 km de réseaux d'assainissement
- 394 km de réseaux d'eau potable

- 10 parcs d'activité avec 750 entreprises et près de 10 000 emplois
- 24 % de logements sociaux
- 986 poteaux de défense incendie
- 56 000 tonnes de déchets collectés
- 3 piscines, 1 espace nautique, 1 halle de skate
- 3 salles de cinéma et 3 théâtres
- 360 hectares d'espaces verts
- 15 000 points lumineux
- 81 carrefours de feux tricolores



Ne ratez pas la soirée roller, placée cette année sous le signe des pirates ! Samedi 21 décembre de 17h à minuit, le gymnase Jacques-Anquetil sera décoré pour l'occasion et une piste de roller-dance géante accueillera les enfants à partir de 3 ans (attention, les moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte). L'entrée et la location de rollers sont gratuites, mais vous pouvez apporter votre matériel pour éviter l'attente. Une animation DJ et une restauration légère (frites, crêpes...) seront assurées. La soirée est organisée par la Ville et l'association Light Up' (anciennement Riders de Fleury). ■

Samedi 21 décembre 2013 de 17h à minuit - Complexe Jacques-Anquetil - Rue Pierre-Brossolette
Renseignements : 01 69 46 72 09 - Voir aussi page 19 : Noël à Fleury.

JEUNESSE

Tout un programme

L'équipe du service Jeunesse propose aux jeunes des activités riches et variées. Au programme des vacances de Noël : des ateliers "police scientifique", les jeunes pourront jouer les détectives, mais aussi de la patinoire, des soirées à thème, sans oublier le célèbre jeu du loup Garou en partenariat avec le centre de loisirs. Il y en aura pour tous les âges et pour tous les goûts ! Certaines activités sont sur inscription, n'oubliez pas de vous présenter au service Jeunesse les lundis et jeudis matins des vacances !

Rens. : 01 60 15 85 20.



PROJECTION

Mission : Noël

Première séance de projection à la médiathèque, samedi 14 décembre.

Après des mois de travaux et à l'occasion des fêtes de fin d'année, la médiathèque vous propose de nouvelles aventures et vous invite à venir découvrir sa toute nouvelle salle d'action culturelle. C'est l'occasion de faire découvrir, en plus des livres, une autre facette de la médiathèque aux familles et aux enfants dans une atmosphère ludique et chaleureuse.

Deux séances

Le samedi 14 décembre à 16 heures, venez en famille partager un moment convivial autour du film *Mission : Noël* pour partager les aventures rocambolesques de la famille Noël. Devant le succès de cette action, une

deuxième séance vous est proposée dès 11 heures le même jour. Attention, en dehors des projections, d'autres surprises vous attendent dès janvier ! A suivre... ■

Mission : Noël

Samedi 14 décembre à la médiathèque

11h et 16h - Gratuit

Rens. et réservation auprès de la médiathèque au 01 60 16 30 60.

Réservez vite vos places, la salle ne peut accueillir que 46 personnes !



Goûter de Noël des enfants des Aunettes

Comme tous les ans, la Ville, en partenariat avec l'agglomération du Val d'Orge, le CEPFI et l'amicale de locataires, organise le traditionnel goûter des enfants des Aunettes. Il aura lieu le 18 décembre à partir de 13h30 à la salle Wiener.

Au programme : des ateliers d'animation et de créativité, un spectacle de magie, un atelier photo avec le Père Noël. Un chocolat chaud et un goûter seront au rendez-vous dès 16 heures. Attention, devant le succès grandissant de cette fête, le spectacle (14h30) se fera sur inscription le jour-même, dans la salle Wiener de 13h30 à 14h30. Ceux qui ne pourront pas s'inscrire ne seront pas oubliés puisqu'ils pourront profiter des autres activités encadrées par les équipes de la Réussite éducative, du service Jeunesse et du CEPFI. En perspective un après-midi convivial placé sous le signe de la bonne humeur !

Mercredi 18 décembre de 13h30 à 17h - Espace Jean-Wiener.

De 13h30 à 14h30 : inscriptions au spectacle (attention, places limitées), remise des tickets cadeaux.

Au programme : ateliers d'animation, spectacle à 14h30, photo avec le Père Noël, goûter.



NOËL À FLEURY

Ville imaginaire

Une fois n'est pas coutume : cette année "Noël à Fleury" sera placé sous le signe de la culture pour toute la famille. C'est le collectif Alteréaliste qui s'installe dans le gymnase le temps d'un après-midi pour vous faire rêver et visiter une ville pas comme les autres.

Recomposé comme dans une tête d'enfant, le monde grouille sens dessus dessous, sans logique géographique. Au plafond, suspendues, des maisons en papier et en carton font office d'éclairage et de rêveries et ici, il faut prendre le temps. Prendre le temps de vivre, de découvrir, d'être curieux.

Suivez le chemin

"Ici on aura regroupé le nord et le sud, l'est avec l'ouest, la mer avec la montagne. Et si vous continuez tout droit vous arriverez forcément au garage pas loin, il y aura un tapis de jeu pour les enfants, ils pourront jouer aux petites voitures... Si ensuite vous suivez le sentier qui sort de la ville, vous pourrez aller voir la mer, faire un voyage en bateau... Mais, chut ! on ne va pas tout vous raconter en détail.

Le salon de thé vous permettra de faire une petite pause et vous pourrez vous faire "tirer les cartes" par Madame Rami.

Pour finir cette journée imaginaire, foncez à la caravane discothèque de Suzanne. Elle est un peu spéciale, vous mettez un casque sur vos oreilles et vous dansez. Personne n'entend, mais vous vous dansez avec les autres, chacun avec son casque, et de loin ça aura l'air drôle, ces gens qui dansent sans bruit."

Animakt, la médiathèque, le Club des parents solidaires et le Père Noël seront présents au rendez-vous de cet après-midi pas comme les autres.

Pour clôturer la journée, rendez-vous à la soirée roller organisée par la

Ville en partenariat avec l'association 'Light Up' (voir page 17). ■

Noël à Fleury

Samedi 21 décembre

Complexe sportif Jacques-Anquetil, rue Pierre-Brossolette
● Espace culturel familial, de 15h à 19h.

Exposition ludique, animations, pause thé...

● Soirée roller "Le repère des pirates", de 17h à minuit.
Animation DJ, décor à thème, restauration... (voir page 17).

Gratuit

Rens. : 01 69 46 72 09



Noël des anciens

Comme tous les ans, deux rendez-vous sont proposés aux aînés : le traditionnel repas de Noël qui a lieu cette année le 11 décembre à la salle de restauration Paul-Langevin, et la distribution d'un colis gastronomique pour celles et ceux qui se sont inscrits : rendez-vous le 20 décembre à partir de 14 heures à l'Espace intergénérationnel.

Renseignements au service CCAS-Retraité en mairie : 01 69 46 72 30



**Du 7 au 14 décembre
en mairie**

Inscriptions aux séjours hiver

Deux séjours à la montagne sont
proposés aux 6-17 ans.
Lire page 7

**Dimanche 8 décembre
Maison de retraite**

Marché de Noël

Marché de Noël à la maison
de retraite Marcel-Paul.

Lundi 9 décembre

Atelier insertion-emploi

Thème : informations collectives.
Lire page 11

Mercredi 11 décembre

Atelier insertion-emploi

Thème : CV et lettre de motivation.
Lire page 11

Mercredi 11 décembre

Repas de Noël des seniors

Traditionnel repas des aînés.
Lire page 19

Judi 12 décembre

Atelier insertion-emploi

Thème : couveuse d'entreprise.
Lire page 11

Samedi 14 décembre

à 11h et 16h

Médiathèque Elsa-Triolet

Mission : Noël

Projection d'un film d'animation
Gratuit - Rens./résa : 01 60 16 30 60



**Mercredi 18 décembre
de 13h30 à 17h**

Espace Jean-Wiener

Goûter de Noël des enfants des Aunettes

Spectacle, photo avec le Père Noël,
atelier créatif... *Lire page 18*

Vendredi 20 décembre

Atelier insertion-emploi

Thème : informations collectives.
Lire page 11

Samedi 21 décembre

de 15h à minuit

Complexe sportif Jacques- Anquetil

Noël à Fleury

- Espace culturel familial de 15h à 19h. Expo, animations...
- Soirée roller de 17h à minuit "Le repère des pirates"
A partir de 3 ans
Lire pages 17 et 19

Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet,
maire, vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val
d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-
adjointe chargée de
l'Habitat, du Logement,
des Actions sociales, de
la Santé et du Handicap



Jean-Marc Frésil,
maire-adjoint chargé
de la Culture



Nathalie Batard,
maire-adjointe chargée
des Affaires scolaires et
de la Réussite éducative



Claude Boutin,
maire-adjoint chargé
des Travaux



Frédéric Dufossé,
maire-adjoint chargé
de l'Enfance



Nadia Le Guern,
maire-adjointe chargée
de la Petite enfance



Didier Rajobson,
maire-adjoint chargé
du Développement
durable



Alexandra Le Foll,
maire-adjointe chargée
du Sport et
de la Jeunesse



Joseph Jasmijn,
conseiller municipal
délégué à la Sécurité
publique



**Jean-Eugène
Louziéni**, conseiller
municipal délégué à la
 Vie associative et aux
Retraités



Karine Ranvier,
conseillère municipale
déléguée à l'Emploi
et aux Commerces de
proximité



Célia Legenty,
conseillère municipale
déléguée à la Jeunesse
(12-15 ans)



Laurence Lespinard,
conseillère municipale
et vice-présidente
de la CAVO



Kheira Aouad,
conseillère municipale
et déléguée
communautaire



Boualem Benaoua,
conseiller municipal
et délégué
communautaire



Boury Diouf,
conseiller municipal
et délégué
communautaire



Martine Chabot,
conseillère municipale
et déléguée
communautaire



Jamila Chakir,
conseillère municipale



Germain Battais,
conseiller municipal



Stéphane Bernard,
conseiller municipal

Élu(e)s de l'opposition



**Marina Ramos-
Schmitt**, conseillère
municipale



Kamel Mednini,
conseiller municipal



Michel Humbert,
conseiller municipal



Abdel Yassine,
conseiller municipal



Hervé Corzani,
conseiller municipal



Annie Saltzmann,
conseillère municipale



Dominique Vincent,
conseiller municipal,
conseiller général
suppléant



Anne-Marie Fauve,
conseillère municipale

Mardi 17 décembre de 15h à 18h au centre commercial de la Poste

Le bus de la création d'entreprise

Vous avez un projet de création d'entreprise ?

Rendez-vous au centre commercial le 17 décembre de 15h à 18h.

En partenariat avec l'agglomération du Val d'Orge, le réseau national d'appui aux entrepreneurs vous propose de répondre à toutes vos questions dans le bus de la création d'entreprise !

Le bus passera dans les villes de Sainte-Geneviève-des-Bois, Saint-Michel-sur-Orge, Morsang-sur-Orge et Brétigny-sur-Orge entre le 16 et le 20 décembre.

Plus d'infos : www.bge-parif.com

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, **David DERROUET**
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 4 rue Émile-Kahn
01 60 15 56 53
malekboutih2012@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

La question des nouveaux rythmes scolaires pose un vrai problème d'égalité d'accès au savoir, à Fleury comme ailleurs. Avec le transfert des activités périscolaires à la charge des communes la question des moyens, en locaux, en intervenants qualifiés, en capacité financière est cruciale. Faire croire que tous les enfants de toutes les classes, de toutes les écoles, tous les jours et toutes les semaines pourront faire du théâtre, de l'équitation, de l'atelier conte, etc. est illusoire. Au moins une vraie consultation avec tous les acteurs, parents d'élèves, enseignants, intervenants, élus est indispensable à Fleury. Au lieu de refuser la présence au conseil d'école d'une de nos élues, pourtant régulièrement convoquée, le maire ferait bien de s'y atteler... Vos élus Front de gauche défendront la participation de tous pour le bien de nos enfants.



Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent, Anne-Marie Fauve.

PRÉCISIONS. Dans sa tribune, le groupe Front de gauche indique que le maire a refusé la présence d'une de leurs élues à un conseil d'école. Nous tenons à apporter les précisions suivantes : des élus, représentant le maire, ont été désignés nommément et légalement pour assister aux conseils d'école. Ce n'est pas le cas de cette élue de l'opposition qui ne peut en aucun cas se revendiquer membre du conseil d'école et c'est pourquoi cette élue de l'opposition n'était pas conviée. Cette explication lui a d'ailleurs été donnée, c'est pourquoi nous nous étonnons de tels propos.

La municipalité de Fleury-Mérogis

Texte non communiqué.



Marina Schmitt, élue indépendante.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **GENDARMERIE DE FLEURY**

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• **ASSISTANTES SOCIALES**

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET**NAISSANCES**

MUDIASSA-MPATA Pierre-André,
Patrick né le 30/10/2013

OUZAÏD Adam, Moustapha
né le 2/11/2013

DELTOUR Gabriel, Alexandre
né le 5/11/2013

KHIDER Nourane
née le 15/11/2013

• **MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE**

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• **CAF**

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- **Morsang-sur-Orge**

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.
Les **lundis matin 9 et 16 décembre**.

• **Objets encombrants**
Le **mercredi 18 décembre** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• **Déchèterie mobile**
Le **samedi 28 décembre** de 9h à 12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut. **Rappels** : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNES, 06 63 25 14 22

• **CMPP**

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **SOS MÉDECINS**

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34

ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• **DENTISTES**

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17

D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• **PHARMACIES**

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83

Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• **CENTRE JEAN-MOULIN**

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :

0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Les jeudis **9 janvier** et **6 février** de 8h30 à 11h, **sur rendez-vous** en appelant au 01 69 46 72 00.

• **AVOCAT CONSEIL**

De 10h15 à 11h45 le vendredi **27 décembre**.



SAMEDI 21 DÉCEMBRE
DE 15H À MINUIT

NOËL

à Fleury

15H-19H : espace culturel
familial, animations
et surprises pour tous
les âges, café-poussette,
présence du père Noël...

17H-MINUIT : soirée roller
en partenariat avec
l'association Light-up

**COMPLEXE SPORTIF
JACQUES-ANQUETIL**



Ville de
**Fleury-
Mérogis**



internet : www.mairie-fleury-merogis.fr / + Renseignements : 01 69 46 72 09